

poste éclatant, qu'un autre a obtenu. Il sent trop, combien est pénible la tâche de celui, qui gouverne un état quelque circonscrit que soit son territoire, pour ne pas y préférer celle d'un simple particulier vivant libre au milieu de ses affections et de ses plaisirs. L'absurdité de telles assertions est si palpable, qu'il faudroit presque se reprocher, de leur avoir accordé quelque attention. Finissons par demander à leurs créateurs, si c'est par présentiment, que long tems avant l'élection, le Baron de Brabeck Chanoine de la Cathédrale avoit dès lors exposé à son chapitre assemblé, le même tableau du mal, les mêmes vues du bien, qu'il développe de nouveau dans ses observations (Bemerkungen), et si c'est par un désespoir anticipé, qu'il avoit long tems avant engagé le Grand Chapitre à fixer son attention sur les vues de l'administration du Pays, comme cela est prouvé indubitablement par des opinions émises il y a près de 20 ans et consignées dans les procès verbaux des Assemblées de ce corps? Pour ceux, qui ne croient point à de tels présentimens, ils verront sans doute, que toujours et constamment attaché au bien de son pays, à différentes époques et sous différens caractères, le Baron de Brabeck n'a jamais eu d'autre mobile que l'espoir de concourir au bien, d'autre but que la justice.

C'est